

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2018**

**COMPTE RENDU SOMMAIRE**

ARRONDISSEMENT  
DU  
RAINCY

Nombre de Conseillers  
Municipaux  
en exercice : 53

Le Maire certifie avoir fait  
afficher aujourd'hui à la porte de  
la Mairie le compte rendu  
sommaire de la séance du Conseil  
Municipal du 14 novembre 2018  
et qu'il a été fait ... observation.

Le 21 novembre 2018,

L'an deux mille dix huit le quatorze novembre à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Bruno BESCHIZZA, Maire d'Aulnay-sous-Bois,

**PRESENTS** : M. BESCHIZZA – Mme MAROUN (sortie lors du vote de la délibération n°15) – MM. CANNAROZZO – CHAUSSAT – Mme FOUQUE – MM. PACHOUD – FLEURY – Mme SAGO (sortie lors du vote des délibérations n°10 – 14 – 15 et 16) – M. CAHENZLI – Mme PINHEIRO (sortie lors du vote de la délibération n°10) – M. PALLUD – Mme MONTEBAULT – MM. EL KOURADI – MORIN – MARQUES – Mme LANCHAS-VICENTE – M. SANOGO – Mmes BARTHELEMY – NICOT – M. RAMADIER – Mme MOREAU – MM. BEZZAOUYA – CORREIA (parti à 20h50 lors de la présentation de la délibération n°9) – MICHEL – Mmes MARQUETON – DRODE – RADE – MM. LORENZO (sorti lors du vote des délibérations n°10 – 14 – 15 – 16 et 17) – ATTIORI (sorti lors du vote des délibérations n°14 – 15 – 16 et 17) – Mmes GIMENEZ – MISSOUR – M. TELLIER (sorti lors du vote des délibérations n°14 – 15 – 16 et 17) – Mme SADKI – M. MOZER – Mlle LABBAS – Mmes DEMONCEAUX – QUERUEL – MM. HERNANDEZ – CHALLIER – LAOUEDJ – Mme BEZZAOUYA (sortie lors du vote des délibérations n°10 – 14 – 15 – 16 et 17) – M. GIAMI (sorti lors du vote des délibérations n°10 – 14 et 15) – Mlle ABDELLAOUI – Mme FOUGERAY.

**ABSENTS REPRESENTES PAR POUVOIR :**

**MANDANTS**

Mme LAGARDE  
Mme RODRIGUES  
Mme BELMOUDEN  
Mme ISIK  
Mme DELMONT-KOROPOULIS  
M. LECAREUX  
M. SEGURA  
M. GOLDBERG  
M. AYYADI

**MANDATAIRES**

M. CANNAROZZO  
M. SANOGO  
Mme MAROUN  
Mme SAGO  
M. CAHENZLI  
M. FLEURY  
Mme DEMONCEAUX  
M. CHALLIER  
Mlle ABDELLAOUI

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

M. PALLUD a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**PREND ACTE** de la présentation du rapport d'activités 2017 de la Commission Communale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées (*délibération n°1*),

**par les délibérations suivantes, A L'UNANIMITE :**

**AUTORISE**

le Maire, à signer :

- la convention de partenariat avec l'EMP René Lalouette relative à l'organisation par l'Ecole d'Art Claude Monet (EACM) de manifestations au profit des élèves de l'EMP René Lalouette, au titre de l'année scolaire 2018/2019 (*délibération n°2*),
- la convention de partenariat avec la cité de la Musique – Philharmonie de Paris, concernant le projet pédagogique « Let's dance » organisé avec le Conservatoire à Rayonnement Départemental, du 8 au 22 décembre 2018 (*délibération n°3*),
- la convention d'adhésion à la centrale d'achat SIPP'N'CO afin de bénéficier des marchés publics de certaines de leurs compétences (*délibération n°4*),
- les conventions avec la Région Ile-de-France pour l'attribution de tickets loisirs concernant les sorties organisées par la Direction Jeunesse au profit des jeunes aulnaysiens (*délibération n°5*),
- la convention de partenariat Relais Local Eco-Ecole avec l'association TERAGIR, dans le cadre d'une coopération avec la Maison de l'Environnement (*délibération n°8*),
- le protocole transactionnel avec la Société INDDIGO relatif à l'élaboration d'un schéma directeur des itinéraires cyclables (*délibération n°11*),

**DECIDE**

le versement de subventions au titre de l'année 2018 au profit de l'Association Culturelle Franco-Polonaise WISLA et l'Association MAM Pas à Pas (*délibération n°6*),

l'adhésion de la Ville à l'Agence Régionale de la Biodiversité d'Ile-de-France (*délibération n°7*),

l'intégration de 75 horodateurs dans le patrimoine communal de la Ville (*délibération n°10*),

la création de vacances pour les encadrants pédagogiques du Nouveau Cap (*délibération n°13*),

**EMET**

un avis défavorable à l'enquête publique avec réserves, concernant la demande d'autorisation environnementale relative au CDG EXPRESS (*délibération n°9*),

**APPROUVE**

le reversement des charges de fonctionnement du budget du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) sur le budget Ville, concernant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2018(*délibération n°12*),

la désaffectation et le déclassement du domaine public, de la propriété communale sise 59 et 61 rue de Bigorre (*délibération n°21*),

la rétrocession du droit au bail du local commercial sis 44 avenue Anatole France, au profit de la SASU FERZAKKU DRESS (*délibération n°22*),

l'acquisition de titres de propriété de la Société d'Economie Mixte Aulnay Développement (SEMAD), dans le cadre de sa recapitalisation (*délibération n°23*),

la remise de dette gracieuse au profit de la SEMAD (*délibération n°24*),

- ACCORDE** la garantie de la Ville, concernant les emprunts contractés auprès :
- de la Caisse des Dépôts et Consignations, à :
    - l'Association COALLIA, concernant la réalisation de la résidence rue du Havre (*délibération n°18*),
    - l'Office Public de l'Habitat d'Aulnay, concernant le réaménagement de 5 emprunts (*délibération n°19*),
  - de la Banque Postale, à l'ESH EFIDIS, concernant le projet d'acquisition de 28 logements au sein de la copropriété « Savigny Pair » (*délibération n°20*),

**par les délibérations suivantes, A LA MAJORITE :**

- ADOPTE** la mise en place et la fixation des conditions d'attribution de l'indemnité de départ volontaire, concernant le personnel communal (*délibération n°14*),
- la décision modificative n°3 du Budget Principal Ville, au titre de l'année 2018, afin d'assurer la bonne continuité des dépenses communales (*délibération n°17*),

- DECIDE** la modification du tableau des effectifs du personnel communal, suite au recrutement d'agents contractuels (*délibération n°15*),
- le reversement à l'EPT Paris Terres d'Envol de l'attribution relative à la compensation des pertes de base de Cotisation Economique Territoriale (CET) constatées en 2016 pour la cessation d'activité du site PSA, au titre de l'année 2018 (*délibération n°16*),

---

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**


- PREND** **connaissance :**
- des décisions n°2011 à 2040 inclus concernant :
- la nouvelle tarification du Nouveau Cap, pour la saison 2018-2019,
  - l'organisation, dans le cadre de la Fête de l'Arbre 2018, des manifestations suivantes :
    - l'animation de parcours dans les arbres (Société Sport Oxygène),
    - le spectacle « A la découverte du papier » (Art Evolution),
    - la location d'une exposition « A la découverte du Papier » (Société Galiléo),
  - la convention d'occupation du domaine public et de partenariat dans le cadre de l'organisation d'un salon de l'artisanat et des métiers d'art au parc Dumont les 21, 22 et 23 septembre 2018 (Association 4 A – Association Artistes et Artisans d'Art),

- la convention de partenariat pour l'atelier pédagogique « communication homme/cheval) dans le cadre du dispositif ACTE, d'octobre à décembre 2018 (Agence Hippique Calvagador),
- l'exercice du droit de préemption commercial concernant une cession de fonds de commerce situé 40 avenue Dumont,
- le règlement des frais d'honoraires concernant l'expertise réalisée sur le péril ordinaire au 2 rue Jules Princet / 58 boulevard de l'Hôtel de Ville (M. SOLER, Expert),
- la résiliation, en raison de la liquidation judiciaire du titulaire, du marché d'acquisition de partitions, pour l'année 2017 et éventuellement jusqu'en 2020,
- la signature des marchés concernant :
  - l'aménagement d'un parking et d'un terrain multisports, sur l'ancien site du C.M.M.P, au titre de l'année 2018 (ENTREPRISE Jean LEFEBVRE IDF et MABILLON SA),
  - les prestations de diffusion du Nouveau Cap concernant les représentations suivantes :
    - Topas, le 20 octobre 2018 (Société Artside Live Productions),
    - Clément le Magicien, le 21 novembre 2018 (La Fabuleuse Family Compagnie),
    - Lenni Kim, le 15 juin 2018, incluant une résidence de filage du 13 au 14 juin 2018 (Société Cheyenne Productions),
    - Hayce Lemsi, le 20 octobre 2018 (Société MP MUSIC - Enzo Productions),
    - Rémy, le 17 novembre 2018 (Société Olympia Production),
    - le Comte de Bouderbala 2, le 7 octobre 2018 (Société Jean Philippe Bouchard Productions),
    - Maxime Manot & Mathieu Des Longchamps, le 16 novembre 2018 (Société Veryshow Productions),
  - l'achat de matériel de radiotéléphonie pour la Police Municipale (Société DESMAREZ),
  - la fourniture d'arbres et arbustes d'ornement, au titre de la saison 2018/2019 et reconductible jusqu'en 2021/2022 (GIE Pépinières Franciliennes, Pépinières Charantaises SAS, SARL Cholat Pépinières),
  - le vote par correspondance pour les élections professionnelles du 6 décembre 2018 (La Poste),
  - l'organisation, par la Direction de la Proximité, d'un spectacle dans le cadre des opérations quartiers propres, de deux représentations en septembre et octobre 2018 (Compagnie ÇA S'PEUT PAS),
  - l'étude urbaine pré-opérationnelle du secteur Aulnay Centre Gare (Société Richez Associés SARL),
  - l'organisation de séjours au profit des Seniors, au titre de l'année 2019 (lot n°4 : Société TIBO TOURS),

- les avenants n°2 concernant les travaux d'extension de la Police Municipale et création de la salle de supervision urbaine et locaux associés (Sociétés SIEB et SDG GALLO),
- l'acquisition et la pose d'un dojo dans une salle de sports - Relance suite à infructuosité (SPAN TECH),
- l'achat d'une prestation théâtrale dans le cadre de la commémoration du centenaire de la fin de la Guerre 14/18 (Compagnie du Dauphiné – Livia et Augustus),
- l'avenant n°4 relatif à l'exploitation et la maintenance des installations de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire des bâtiments communaux, pour la période de janvier 2016 à août 2021 (DALKIA),
- les études de sol en vue de l'extension des groupes scolaires Les Perrières et Savigny (Société ROC SOL),
- l'animation « Ecrire et parler d'un film », dans le cadre d'un cycle d'intervention organisé par le Réseau des Bibliothèques (Association Images en Bibliothèques).

---

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée le mercredi 14 novembre 2018 à 21h40.*

**Le Maire,**  
  
**Bruno BESCHIZZA**